

CHRONIQUES

La Maison-Dieu, 201, 1995/1, 139-156

LITURGIE ET PATRIMOINE

Colloque de Reims, 3-5 juin 1994

UN important colloque sur les cathédrales : *Liturgie et patrimoine*, s'est tenu à Reims les 3, 4 et 5 juin derniers, sous l'égide du CNPL et de la Caisse nationale des monuments historiques et des sites. Cette rencontre, internationale, intervenait au moment où huit diocèses français, souhaitant aménager leur cathédrale pour y permettre une liturgie conforme aux directives du Concile, proposent des projets intéressants, qui respectent les lieux hérités de l'histoire et d'une autre liturgie, mais aussi et surtout les exigences actuelles de la célébration du Mystère chrétien mettant l'accent sur la valeur théologique de la participation des fidèles, ce qui réoriente et recompose le site liturgique.

Organisé par le Comité national d'art sacré avec l'appui logistique de l'association Art d'Église, ce colloque a commencé par un exposé magistral de Mgr Téna, évêque auxiliaire de Barcelone, rappelant l'importance symbolique considérable de la cathédrale dans le diocèse, métaphore de l'Église-mère et de l'épouse du Christ, et matérialisant l'unicité de l'Église dans la succession des Apôtres. La

cathédre, dont elle tire son nom, n'est pas l'insigne du pouvoir ; mais celui qui s'y assied est le garant de la foi de l'Église. C'est pourquoi les fondements des cathédrales ne se trouvent pas ailleurs que dans la liturgie, pour laquelle elles ont été autrefois construites, et qui est encore aujourd'hui leur raison d'être. Mgr Tena a évoqué le rôle central de l'autel, unique table eucharistique, source de communion, symbole du Christ-Tête à qui l'Esprit suscite un Corps, et la relation essentielle entre les lieux du baptême et de la célébration eucharistique. Dans l'histoire de la cité, la cathédrale marque les moments culminants de progrès, la symbiose entre foi et culture. Aujourd'hui, le danger serait d'assimiler la cathédrale à un musée, au seul profit des touristes. Mais, comme l'Église, la cathédrale est un lieu d'accueil et de dialogue, toujours ouvert sur le monde.

P. L. Frier, professeur de droit à l'université Paris-I, et ancien directeur des études de l'École nationale du Patrimoine, intervenant ensuite, a expliqué comment la jurisprudence interprétait les droits et les devoirs de chacun depuis les lois de séparation des Églises et de l'État. On sait, en effet, que la situation est rendue complexe et parfois difficile à vivre à cause des intérêts souvent divergents entre les collectivités propriétaires (l'État pour les cathédrales, et les municipalités pour les églises construites avant 1905), l'Église affectataire des lieux, et la Direction du Patrimoine en ce qui concerne les bâtiments classés « monuments historiques ».

Les tables rondes qui ont suivi ont permis d'entendre de nombreux points de vue, avec des présentations de cas tout à fait concrets. Dans la première, « Liturgie et patrimoine », présidée par M. Yves Boiret, inspecteur général des Monuments historiques, J.-M. Musso et B. Voinchet, architectes en chef et inspecteurs généraux, ont présenté les cas de Bayonne, du Mans, de Langres et de Reims, sans cacher les problèmes rencontrés, et en exposant les idées avancées par eux pour aménager aujourd'hui les chœurs de ces édifices selon les normes de la liturgie de Vatican II. La fermeté de la Direction du

Patrimoine en commission supérieure, même si elle ne se veut pas restrictive, rend souvent le dialogue difficile. Sa politique résolument conservatrice et jalouse des prérogatives de l'État propriétaire bloque nombre de dossiers en souffrance depuis des années. Les principes liturgiques ayant été rappelés avec force par le P. Gaudron et le P. Michel Moncault, membre du CNAS, il reste alors à faire preuve de patience et de réflexion, car les enjeux sont de taille et les dossiers toujours délicats. On relèvera avec plaisir que toutes ces heures de travail ont cependant été marquées par la richesse des échanges et la profondeur du dialogue entre les intervenants et les participants. Les positions des uns et des autres, on l'aura compris, sont souvent contradictoires : l'État conserve les œuvres du passé avec un savoir-faire et un dévouement souvent admirables, dépensant des sommes importantes dans le but clairement exprimé de « transmettre intacts les inappréciables trésors patrimoniaux que sont les cathédrales », selon les termes de Mme de Saint-Pulgent, directeur du Patrimoine. L'Église, de son côté, enracinée dans cette même tradition qui a donné le jour à tant d'œuvres admirables si scrupuleusement conservées, cherche à inventer chaque jour le visage nouveau que lui souffle l'Esprit et garde un constant souci de justesse dans la confession de sa foi. Ces positions sont apparues clairement et paisiblement dans une sorte de bilan des divergences, qui n'a pas empêché de partager en confiance les préoccupations, d'autant qu'un souci commun semble pouvoir mobiliser l'État et l'Église dans un sens positif, à savoir la création artistique contemporaine dans les cathédrales. La présence de plusieurs artistes dans une table ronde « Liturgie et création » a permis d'entendre Alexandre Gherban exposant son projet pour la cathédrale de Soissons, David Rabinowitch qui aménage entièrement la cathédrale de Digne, et Pierre Buraglio, qui vient de terminer la chapelle Saint-Symphorien à Saint-Germain-des-Prés de Paris.

Un dernier aspect, et non des moindres, a été abordé avec M. Alain Erlande-Brandenburg, sur le thème « Liturgie et pratiques culturelles ». Dominique Ponnau, directeur

de l'École du Louvre et président de la Commission mixte pour la sauvegarde et l'enrichissement du Patrimoine culturel (récemment réinstallée par M. Toubon, ministre de la Culture et de la Francophonie, et Mgr Moutel, président de la Commission épiscopale de liturgie), a mis en avant l'impossibilité de séparer lecture esthétique et lecture religieuse dans les grandes cathédrales gothiques de France. Les problèmes posés par l'accès aux monuments et l'organisation des visites ont été soulevés par des responsables du tourisme, avec, en écho, les réflexions de pasteurs qui souhaitent convertir une certaine pratique du tourisme consommateur de culture, en un accueil de visiteurs qui donne à voir, à comprendre, à intérioriser la cathédrale comme demeure de Dieu, et demeure des hommes. La proposition d'une lecture spirituelle, catéchétique, simple et claire, peut être une occasion d'évangélisation.

Si tous les problèmes ne sont pas réglés (et beaucoup s'en faut qu'ils le soient), c'est pourtant ce désir de travailler ensemble et d'avancer lentement sur une voie pleine d'embûches, qui a prévalu tout au long du colloque. Les exemples heureux de la manière dont les maîtrises des cathédrales associent les répertoires anciens et contemporains laissent bien augurer de l'avenir. La table ronde « Liturgie et musique » s'en est fait l'écho, avec les témoignages de A. Chobert, directeur de la maîtrise de Dijon, Y. Lenoble, directeur de la maîtrise du Mans, et J.-M. Dieuaide, directeur de la musique à Notre-Dame de Paris. J.-Y. Hameline a insisté sur le fait que le domaine musical ne devait pas être isolé au sein de la réflexion présente du colloque, considérant que tous les problèmes abordés jusque-là avaient une pertinence toute particulière en musique. Reprenant la distinction de Kant entre *ars oratoria* et *ars bene dicendi*, il remarque que nos célébrations sont trop souvent gouvernées par un modèle prédicationnel (*l'ars oratoria*) et qu'elles ne s'affrontent pas suffisamment avec ce que la langue elle-même a de plus sacré. Il regrette enfin que, depuis la fin du XVIII^e siècle, un *ars conservatoria* se soit imposé

comme un autre type d'asservissement, poussant à une totalisation et à un encyclopédisme qui va jusqu'à transformer radicalement la notion de musique contemporaine. Il s'agit alors peut-être de retrouver aujourd'hui l'*ars bene dicendi* de saint Augustin, cette manière juste, heureuse et capable, de prononcer le nom de Dieu. Où se loge l'art, sinon là ?

Isabelle RENAUD-CHAMSKA

UNIVERSA LAUS 94

22-26 août 1994

L'ÉQUIPE francophone a été heureuse de pouvoir, cette année, organiser la rencontre internationale d'Universa Laus dans le cadre, vaste et aéré du collège Saint-Nicolas de Passy-Buzenval, en bordure de la forêt de La Malmaison.

Ce qui nous a réuni est bien sûr le travail, et nous allons y revenir, mais aussi cet étonnant tissu conjonctif qui se constitue au fil des années et au hasard des pays. Il nous est donné d'entendre les mêmes passages de l'Écriture, lus en plusieurs langues, prendre des sens nouveaux ; de voir des compositeurs écouter la musique d'autres compositeurs et échanger entre eux des enregistrements ; d'échanger avec des aînés (et parmi eux, des fondateurs) qui continuent à travailler avec le groupe, ou qui même y reviennent ; d'accueillir chaque année de nouveaux participants qui se joignent au groupe et parmi eux